

Plate-forme participative de la Forêt de Soignes

P.V. de la 2^{ème} réunion du groupe de travail V du 17 juin 2004

Lieu: ASBL Tournesol, 199 chaussée de la Hulpe, 1170 Bruxelles

Présents:

Thierry Langendries (animateur fédéral "Les Scouts" Bruxelles), Thais Pons (IGEAT), Emmanuel Poudelet (chef scout 8e BP Ste Anne Auderghem), A.-N. Scheurs (utilisatrice) WWF: Frédéric Boutry, Annick De Beukelaer

Excusés:

Mone Bennekens (Educatief Bosbouwcentrum Groenendaal), Th. Bodson (utilisateur), A.-K. de Caritat, Francizka Claus (utilisatrice), Christine Detrez (commune d'Auderghem), Gino Eliano (commissaire de police zone Uccle - Auderghem – Boitsfort), Sandrine Godefroid (CIFS), Anne Gaeremynck (Regionaal Landschap, Zenne, Zuun en Zoniën), Michel Guillen (utilisateur), Didier Henin (Patro), Roger Langohr (utilisateur), Alain Lefebvre (commune d'Auderghem), Arthur de Liedekerke (FFE), Jacques Sténuît (Ligue des Amis de la Forêt de Soignes), Nathalie Villafane (utilisatrice).

1. Résultats du choix des sous-thèmes

FB distribue aux participants un document contenant les résultats des votes pour le choix des sous-thèmes de travail. Suite à l'envoi du 3 juin, 12 personnes (*Mone Bennekens (Educatief Bosbouwcentrum Groenendaal), Lucia Cammarata (Utilisatrice), Franziska Clauss, (Utilisatrice), G. Eliano (Police Uccle), Roger Langohr, Xavier Lejeune (Ligue des Amis de la forêt de Soignes), Thais Pons (IGEAT), E. Poudelet (Chef Scout), XX, A. Staner (Association pour la Protection des Arbres), J. Stenuît (Ligue des Amis de la Forêt de Soignes), Nathalie Villafane (Utilisatrice)*) ont fait parvenir leurs préférences.

Les sujets les plus plébiscités sont les suivants :

1. Les modules de formation « nature et forêt », visites en forêt et sensibilisation des animateurs, des jeunes et des enfants ;
2. Comment instaurer un dialogue entre les gestionnaires et les mouvements de jeunesse ? Et favoriser les échanges d'information ?
3. Aires de jeux en forêt (délimitations, (re-)localisation, qualité) ;
4. Jeux en forêt, thème nature-biodiversité.

Le tableau suivant reprend l'ensemble des votes :

<u>Thématiques</u>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Total</i>
Réglementation, demandes d'autorisations pour les jeux, restrictions de circulation des scouts en forêt, sortie des chemins	5	4	1
Coordination des législations sur les trois régions	8	6	2
Aires de jeux (délimitations, (re-)localisation, qualité, ...)	8	2	<u>6</u>
Module de formation « nature et forêt », Visites en forêt et sensibilisation des animateurs, jeunes, enfants	8		<u>8</u>
Jeux en forêt, thème nature –biodiversité	7	2	<u>5</u>
Comment instaurer un véritable dialogue entre gestionnaires (+ autres utilisateurs) et mouvements de jeunesse ? et favoriser les échanges d'informations	8	2	<u>6</u>
Place des scouts en forêt, Partage de l'espace entre tous les usagers, sensibilisation des utilisateurs aux réalités scouts	4	3	1
<i>Autres thématiques proposées pour le GT V "Mouvements de jeunesse" :</i>			

2. Organisation du travail

S'en suit une discussion sur les sujets choisis pour approfondissement. Globalement, tout le monde s'accorde sur l'importance des sous-thèmes qui sont ressortis dans le vote. Pour simplifier, les sujets « Aires de jeux en forêt » et « jeux en forêt » pourraient être rassemblés en un seul sous-thème « Jeux en forêt, thème nature-biodiversité et présence des mouvements de jeunesse en forêt de Soignes ».

Les participants ont passé en revue les sous-thèmes suivants :

Sous-thème A : Les modules de formation « nature et forêt », visites en forêt et sensibilisation des animateurs, des jeunes et des enfants

Il existe actuellement un thème « environnement » dans les cursus de formation des animateurs mais ce thème est très (trop) large et le choix de la formation reste facultatif. Il y a quelques années, le Réseau Vert de Terre était très actif pour sensibiliser à l'environnement au sein du mouvement scout. Cette initiative est un peu tombée dans l'oubli mais il semblerait que la Fédération des scouts catholiques ait l'intention d'insister à nouveau sur ce sujet à l'avenir.

Quel genre de formation faudrait-il ?

Les jeunes confondent souvent « parc » et « forêt ». La gestion de celle-ci, les règlements et les acteurs forestiers sont méconnus. Il s'agirait donc de former les animateurs aux notions de base « environnement, forêt et biodiversité » tout en insistant sur le pourquoi afin de responsabiliser les jeunes et de changer leurs comportements (réduction des déchets, protection des zones sensibles ...).

Les unités sont composées d'enfants et d'adolescents. On ne peut pas exiger d'eux autant de rigueur que pour les adultes. Une certaine latitude doit leur être laissée. Dans leur processus d'apprentissage, il est important d'expliquer aux jeunes pourquoi ils ne peuvent pas aller dans certaines zones (compactage du sol, érosion, faune et flore fragile,...) au lieu de donner uniquement des interdictions.

Qui devrait donner cette formation ?

Pour que cette formation passe bien auprès des jeunes, il faudrait qu'elle soit donnée par quelqu'un qui connaisse bien la forêt sur le terrain et qui soit extérieur aux mouvements de jeunesse. Par exemple, des guides-nature ou les gardes forestiers qui pourraient ainsi donner une image plus positive et expliquer quelle est leur réelle fonction dans la forêt (pas seulement de policiers) ?

Comment ?

Pour que ça marche, il faut attirer les animateurs des mouvements de jeunesse qui sont fort sollicités tout au long de l'année par l'animation de leurs unités. Les formations devraient être conçues pour répondre aux intérêts et aux questions des jeunes. Si elles ne sont pas adaptées à ce public, il n'y aura pas de résultat. Les formations de sensibilisation pourraient éventuellement être combinées à des visites en forêt et à des activités comme participer aux plantations d'arbres, au martelage ...

Sous-thème B : Comment instaurer un dialogue entre les gestionnaires (+ autres utilisateurs) et les mouvements de jeunesse ? Et favoriser les échanges d'information ?

Suite au projet de code forestier wallon qui voulait interdire la circulation dans les bois, les mouvements de jeunesse craignent une contagion de la radicalisation wallonne au sein des autorités bruxelloises qui pourraient aller vers une interdiction de quitter tous les sentiers en forêt de Soignes. En ce qui concerne l'IBGE, celle-ci prend en compte dans sa gestion de la forêt la fonction sociale et récréative. Dans le Plan de gestion de la forêt de Soignes, les mouvements de jeunesse constituent un groupe d'utilisateurs à part entière.

Afin d'améliorer les échanges d'information et la communication entre l'IBGE et les mouvements de jeunesse, il serait sans doute déjà intéressant que chaque interlocuteur dispose des coordonnées actualisées de tous les acteurs de la forêt. Il s'agirait de rassembler l'information afin de rédiger une liste des personnes « contacts ». Une fois cette liste effective, il serait également bon de mettre au point une petite procédure annuelle qui

permette de l'actualiser. Un réseau de base pourrait ainsi être mis en place afin de diffuser l'information au plus grand nombre. Les fédérations pourraient ainsi assurer le relais (une dizaine de personnes de contact « scout » en région bruxelloise pourraient diffuser l'information vers les différentes unités). Par exemple, l'IBGE pourrait communiquer quelles sont les zones les plus propices et les plus menacées pour une période donnée. Les animateurs auraient également un n° de téléphone pour demander dans quelle zone organiser une activité.

Il semble également qu'il y ait peu de brochure et de folders sur la gestion de la forêt de Soignes pour le jeune public. En effet, on constate que l'information classique destinée au public adulte n'atteint pas les jeunes. Les participants émettent l'idée de publier un folder spécifique au public « scout » sur la gestion de la forêt de Soignes (carte avec zones sensibles protégées et zones de jeux, biodiversité, ...). La carte pourrait rester dans l'esprit de la carte IGN de la forêt de Soignes et ses alentours mais dans une version simplifiée et ludique.

Sous-thème C : jeux en forêt, thème nature-biodiversité et présence des mouvements de jeunesse en forêt,

Pour l'IBGE, les mouvements de jeunesse sont juridiquement considérés comme des groupes de piétons et ne doivent pas introduire pour l'instant de demande pour jouer en forêt, sauf manifestations importantes. Les éventuelles sorties des chemins sont tolérées sauf dans les zones protégées.

Les mouvements de jeunesse représentent un groupe important d'utilisateurs, à savoir au moins 5000 à 6 000 utilisateurs bruxellois dans la forêt de Soignes. Les unités situées dans les communes en bordure de forêt (Woluwe Saint-Pierre, Auderghem, Boisfort et Uccle) viennent la plupart du temps dans les zones du massif facilement accessibles à pied et les plus proches de chez elles. Les unités des autres communes se rendant en transport en commun en forêt, on les retrouve dans des zones proches des arrivées de tram, métro et bus. On peut estimer que la bande (jusqu'à 500 m voire 1 km ?) de forêt en bordure de la zone urbaine constitue le rayon d'action principal des mouvements de jeunesse. Vu la concentration d'utilisateurs, on imagine que certains endroits sont soumis à de fortes pressions (Rouge Cloître, Vallon des enfants noyés ...). Comme les groupes ont tendance à aller systématiquement dans les mêmes zones, certaines pourraient devenir des zones sinistrées (Problèmes des entrées « pirates ») si on n'instaure pas une sensibilisation particulière.

Les «aires de jeux» (et «plaines de jeux») ne répondent pas aux demandes des mouvements de jeunesse. Ceux-ci demandent plutôt des zones «forestières», avec arbres et bois mort à ramasser pour faire des cabanes ... Les mouvements de jeunesse viennent en forêt pour être en contact direct avec la nature et se retrouver entre eux sans croiser d'autres groupes d'enfants. Ils préfèrent les zones «sauvages» et non-aménagées, pleines de bois morts, de mystère et de «désordre», propices aux jeux et à la créativité, plutôt que des parcelles trop ordonnées comme les zones de hêtraie cathédrale.

Dans l'avenir, l'IBGE devrait continuer sa politique de restauration des zones dégradées et de protection des zones sensibles. En effet, le Plan de gestion permet de mettre 30 % de la superficie de la forêt en zone de protection. Les participants proposent que des indications claires pour les enfants (balises ou bornes) délimitent les zones protégées (zones sensibles, accès interdit) et indiquent les zones récréatives (tolérance dans la sortie des chemins).

3. D'ici à la prochaine réunion ?

Il est convenu que FB se charge de :

- rassembler les coordonnées des responsables régionaux et des acteurs de la forêt ;
- rédiger un document qui reprend les points du plan de gestion de l'IBGE qui concernent les mouvements de jeunesse ;
- se renseigner sur les possibilités d'action et la faisabilité des premières propositions.